

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 36
Présents : 22
Votants : 28

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf juin à 19h00,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du
Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la
présidence de Denis SEJOURNE

Date de la convocation : 22 juin 2017.

Présents les délégués avec voix délibérative :

Résultat du vote

Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Denis SEJOURNE, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers); Jean-Paul CLARET (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte); Gérard DAL'LIN (Saint-Christophe sur Guiers) ; Martine MACHON, Patrick FALCON, Gérard ARBOR (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Jean Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Céline BOURSIER (Saint-Laurent du Pont); Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint Pierre de Chartreuse); Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38); Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz); Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73); Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz)

**OBJET : RAPPORT ANNUEL 2016 DU SERVICE
ELIMINATION DES DECHETS**

Pouvoirs : Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN, Suzy REY à Jean-Paul CLARET, Christian ALLEGRET à Jean-Louis MONIN, Philippe QUINTIN à Brigitte BIENASSIS, Christelle COLOMB à Pierre BAFFERT, Cédric MOREL à Céline BOURSIER

CONFORMEMENT aux dispositions du décret n°2000-404 du 11 mai 2000, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a rédigé son rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Elimination des Déchets pour l'année 2016 (cf. annexe).

CONSIDERANT que ce rapport a été transmis aux membres de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président, le conseil communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **APPROUVE** le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Elimination des Déchets

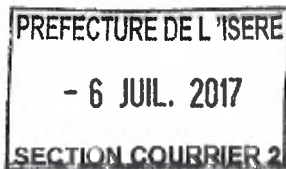
Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 30 juin 2017,



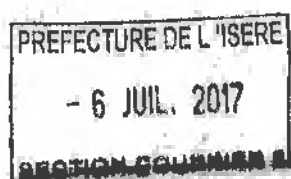
Le Président

Denis SEJOURNE

C.C. COEUR DE CHARTREUSE

**Rapport annuel sur le prix et la qualité
du Service Public d'Elimination des Déchets**

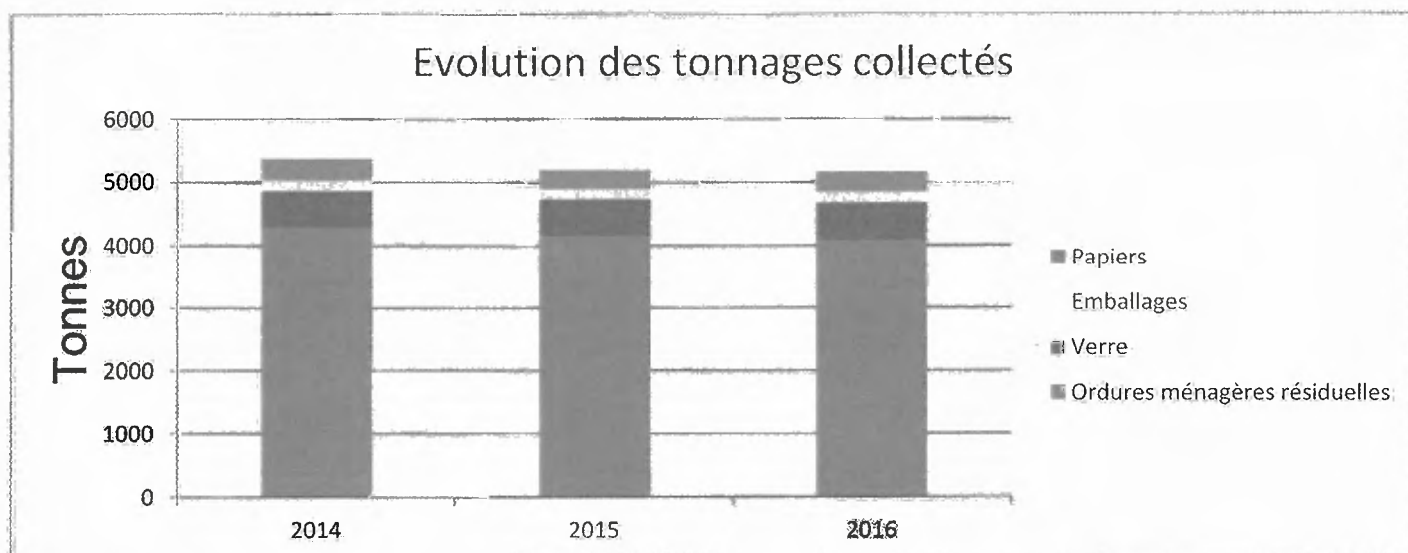
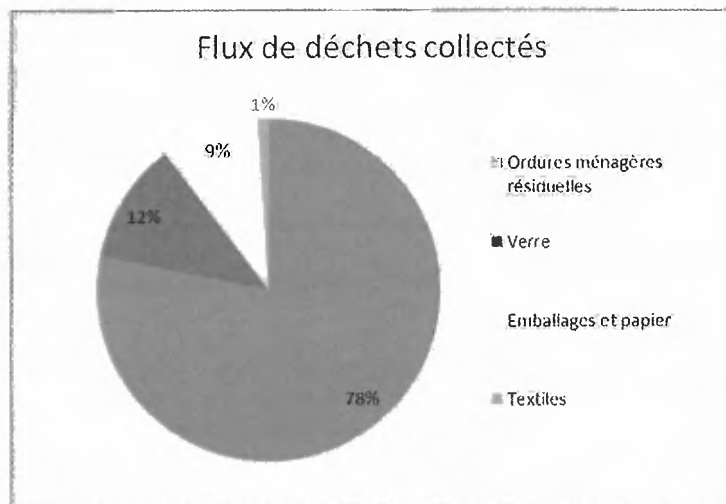
2016



Adresse : Pôle Tertiaire – 2 ZI Chartreuse Guiers – 38 380 Entre-deux-Guiers
Téléphone : 04.76.66.81.74 / **Fax :** 04.76.66.13.65
Email : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

N°Siren/Siret : 20004011100011

☞ **Les ordures ménagères, la collecte sélective et les textiles**



Entre 2015 et 2016, l'évolution des tonnages est la suivante :

- Ordures ménagères : - 1,7 %
- Verre : + 3,1 %
- Emballages : + 3,8 %
- Papiers : + 6,7 %

Performances de collecte par habitant

	Ordures ménagères	Emballages	Papiers	Verre	Textiles
CCCC 2016	242 kg/hab	10 kg/hab	19 kg/hab	35 kg/hab	3 kg/hab
Données Auvergne Rhône-Alpes 2015 (Sindra/mixte rural)	188 kg/hab	43 kg/hab		33 kg/hab	-

Refus de tri = 2 kg/hab

2. La collecte des déchets pris en charge par le service

En 2016, le service déchets de la CCCC était constitué de 2,25 emplois ETP : 1 responsable de service et 2 gardiens de déchèterie.

La CCCC exerce sa compétence « collecte des ordures ménagères » au travers de 2 marchés :

- avec Sibuet Environnement pour le territoire de l'ex-CC Chartreuse Guiers
- avec SME Environnement pour le territoire de l'ex-CC du Mont Beauvoir et l'ex-CC des Entremonts

La collecte sélective est assurée en prestation de service par le groupement Sibuet Environnement/SME Environnement.

La CCCC est en convention avec la Ligue contre le Cancer et reverse à l'association 3,05 € par tonne de verre collectée.

La CCCC exploite 2 déchèteries :

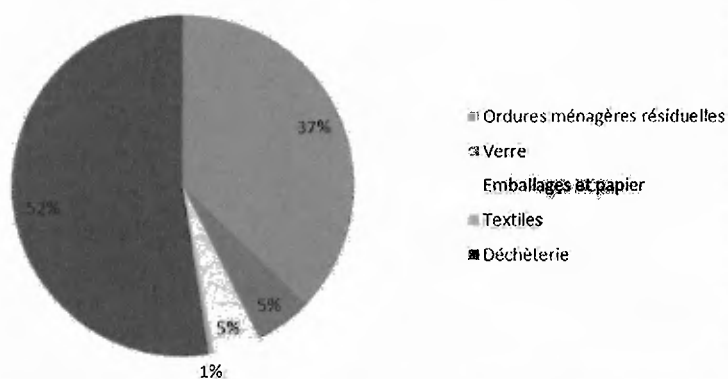
- 1 à Entre-deux-Guiers : régie en haut de quai, en marché avec Lely Environnement en bas de quai
- 1 à St-Pierre-d'Entremont 38 : régie en haut de quai, en marché avec Chartreuse Energie en bas de quai

La CCCC a signé plusieurs conventions avec d'autres prestataires pour la collecte et le traitement des flux suivants : batteries, câbles électriques, capsules de café, cartouches d'encre, huiles de cuisine et huiles moteur.

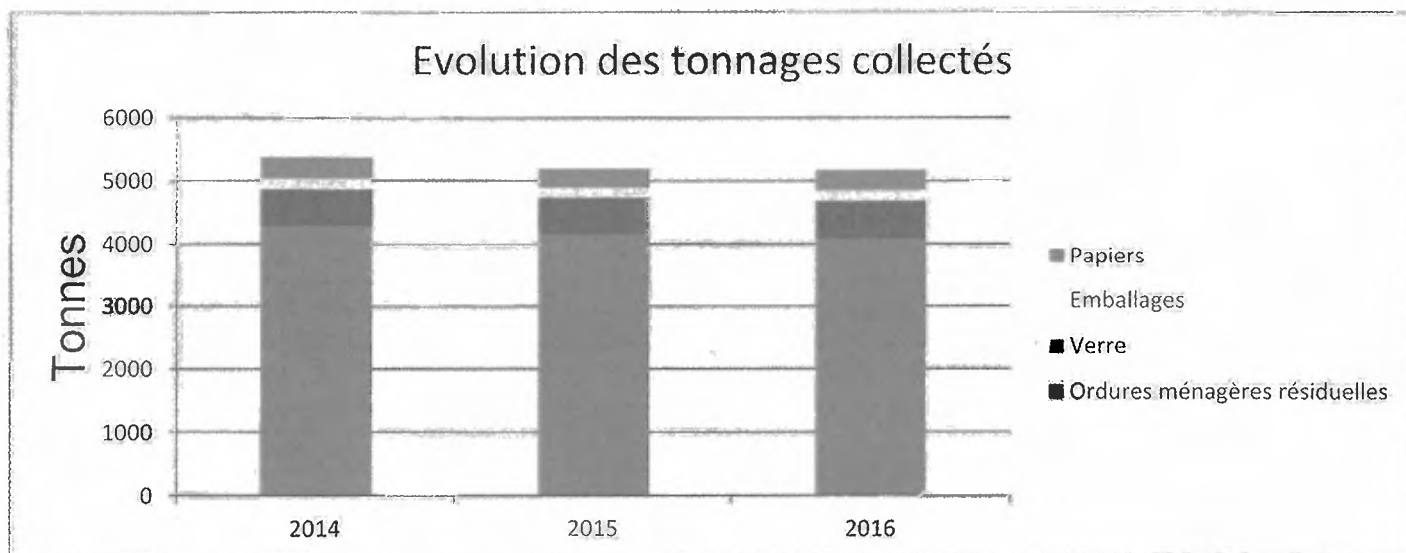
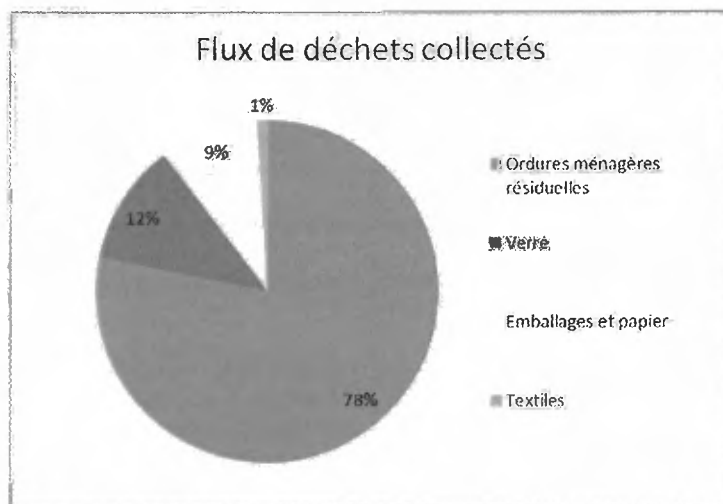
La CCCC a mis en place plusieurs conteneurs textiles sur son territoire, collectés et triés par Tri-Vallées et Le Relais.

Flux	Mode	Fréquence de collecte	Date de lancement	Collecteur	Exutoire	Tonnage 2016
Ordures ménagères	Porte-à-porte et points de regroupement	Ex-CCCG : C2 Ex-CCE : C1 à C2 Ex-CCMB : C1	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	UVETD Savoie Déchets Chambéry	4 081 t
Emballages	Apport volontaire	C1 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Centre de tri Valespace Chambéry	176 t
Papiers	Apport volontaire	C0,5 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Centre de tri Valespace Chambéry	313 t
Verre	Apport volontaire	C0,5 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Quai de transfert SME Belley	598 t
Déchèteries	Apport volontaire	-	01/01/2014	Lely Environnement Chartreuse Energie	Multiple	5 756 t
Textiles	Apport volontaire	-	01/01/2014	Tri-Vallées Le Relais	Centre de tri Ugine Transit Gières	52 t
TOTAL						10 975 t

Déchets collectés par type de collecte



Les ordures ménagères, la collecte sélective et les textiles



Entre 2015 et 2016, l'évolution des tonnages est la suivante :

- Ordures ménagères : - 1,7 %
- Verre : + 3,1 %
- Emballages : + 3,8 %
- Papiers : + 6,7 %

Performances de collecte par habitant

	Ordures ménagères	Emballages	Papiers	Verre	Textiles
CCCC 2016	242 kg/hab	10 kg/hab	19 kg/hab	35 kg/hab	3 kg/hab
Données Auvergne Rhône-Alpes 2015 (Sindra/mixte rural)	188 kg/hab	43 kg/hab		33 kg/hab	-

Refus de tri = 2 kg/hab

Les déchèteries

Commune / site	Statut ICPE	Mode de gestion	Date d'ouverture	Tonnage 2016
Entre-deux-Guiers - ZI Chartreuse Guiers	Autorisée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	04/01/1999	5 551 t
Saint-Pierre-d'Entremont 38 – Le Bourg	Déclarée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	21/03/2009	205 t

Horaires d'ouverture des sites

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	-	-
Mardi	8h-12h	14h-17h30
Mercredi	8h-12h	-
Jeudi	10h-18h	-
Vendredi	14h-18h	8h-12h
Samedi	8h-12h / 13h-17h	8h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

L'accès de ces deux déchèteries est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels, sans limite d'apport.

Fréquentation annuelle

Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38
43 642 visites	3 068 visites

Quantités de déchets acceptés

	Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38	Mode d'élimination
Encombrants	685,72	63,96	valorisation énergétique
Ferraille	311,59	40,28	valorisation matière
Végétaux	1 433,74	0,00	valorisation organique
Cartons	147,51	14,20	valorisation matière
Gravats	1 620,10	0,00	valorisation matière
Pneus	55,66	4,98	valorisation matière
Amiante	161,26	0,00	stockage
Agglomérés	470,36	56,24	valorisation matière
Bois brut	284,99		valorisation matière
Papiers	52,54	0,00	valorisation matière
Plâtre	104,65	0,00	valorisation matière
PVC	7,35	0,00	valorisation matière

	Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38	Mode d'élimination
DDS	30,35	3,32	traitement spécifique
DEEE	159,72	19,69	valorisation matière
Tubes/lampes	0,67	0,00	valorisation matière
Batteries	7,23	0,00	valorisation matière
Huiles de cuisine	2,41	0,16	valorisation énergétique
Huiles moteur	9,99	1,71	valorisation matière
Piles	2,67	0,00	valorisation matière
Capsules de café	1,10	0,00	valorisation matière
Cartouches d'encre	0,39	0,02	valorisation matière
DASRI	0,16	0,01	valorisation énergétique
Câbles électriques	1,11	0,00	valorisation matière
TOTAL	5 551,27	204,57	

3. La prévention

La gestion des biodéchets

La CCCC met à disposition de ses administrés des composteurs individuels en bois d'environ 600 L et des lombricomposteurs contre une participation financière de 20 € (correspondant au droit d'usage du matériel par l'utilisateur).

Cette opération permet de :

- limiter la quantité de déchets incinérés (ordures ménagères) et la quantité de déchets verts apportés en déchèterie
- communiquer à son entourage sur les bienfaits du compostage qui permet d'obtenir un engrais propre, naturel et écologique

En 2016, il a été distribué **130** composteurs et 7 lombricomposteurs sur le territoire.

Le Réseau de guides composteurs a poursuivi ses actions de sensibilisation en tenant des stands d'information, notamment à la Fête des Paysans et des Artisans à Entremont-le-Vieux et aux Marchés aux fleurs des Echelles et de Saint-Laurent-du-Pont. Il a également participé à l'action « Café Compost »

Le site de compostage partagé de Saint-Pierre-de-Chartreuse et celui des bureaux de la CCCC à Entre-deux-Guiers ont ouvert leurs portes en avril lors de la **semaine nationale du compostage de proximité** pour sensibiliser les riverains au compostage.

De nouvelles formations compostage-paillage ont été proposées aux habitants grâce au concours du Département de l'Isère, en mai, en septembre et en octobre.

En novembre, les guides et maîtres composteurs du territoire ont participé à des ateliers et des conférences sur la thématique des biodéchets à Chirens en Isère.

14 personnes ont bénéficié du prêt gratuit de broyeurs électriques avant l'arrêt du service en mai 2016.

La communication

Animations auprès du jeune public

De nombreuses animations en milieu scolaire ont été menées, soit une centaine d'élèves sensibilisés au tri sélectif, au compostage et au fonctionnement des déchèteries. Des visites de sites ont été organisées pour certains d'entre eux, au centre de tri et à l'UVETD (Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets).

Des ateliers sur la thématique du compostage ont été conduits dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à l'école de Saint-Jean-de-Couz, soit une dizaine d'enfants sensibilisés.

Les jeunes 11-14 de l'US Chartreuse Guiers à St-Laurent-du-Pont ont été sensibilisés au tri sélectif.

Communication tout public

La CCCC a mené plusieurs animations lors de conseils de hameaux sur la commune de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie. Une cinquantaine de personnes ont ainsi été sensibilisées au tri sélectif, au compostage et au fonctionnement des déchèteries. Certains d'entre eux ont pu visiter le centre de tri et l'UVETD à Chambéry.

La CCCC a également participé à une réunion publique sur les déchets à Miribel-les-Echelles.

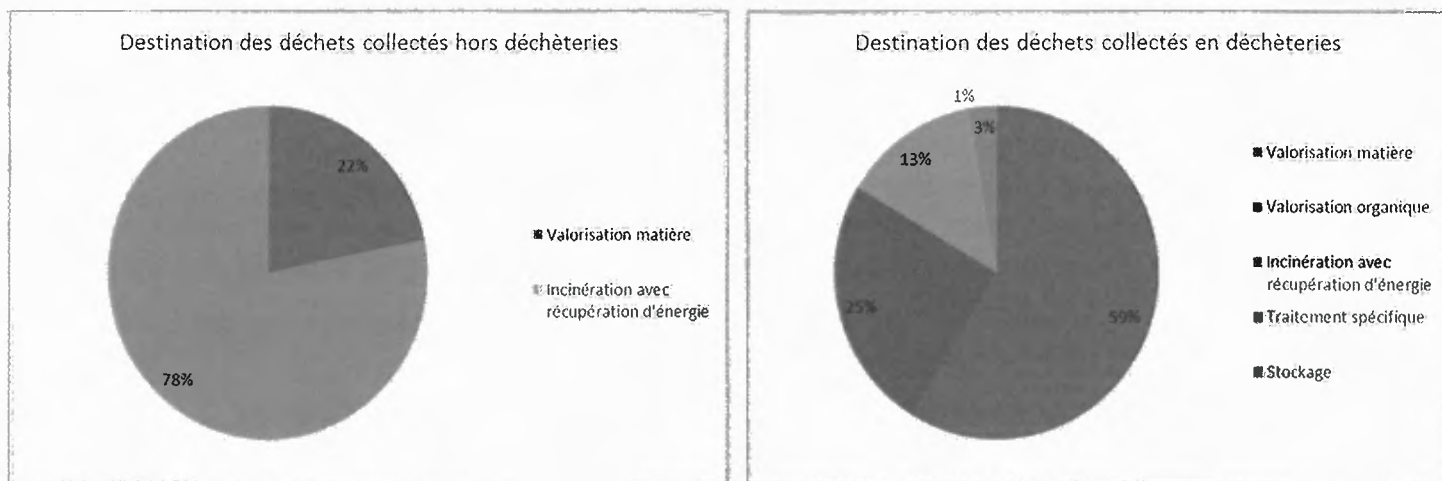
La CCCC a poursuivi son action de sensibilisation envers les campings de son territoire en mettant à disposition des vacanciers des kits comprenant des sacs de précollecte et des tracts d'information bilingues.

Comme chaque année, la CCCC a été partenaire du festival Rencontres Brel de St-Pierre-de-Chartreuse. Outre la mise à disposition de bacs ordures ménagères, elle a financé des spectacles et ateliers de sensibilisation du public aux problématiques liées à la gestion des déchets.

B - Les indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets

Le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective est confié au syndicat Savoie Déchets dont la CCCC est adhérente.

Les déchets apportés en déchèterie font l'objet d'exutoires multiples et, majoritairement, d'une valorisation matière.



- Taux de valorisation matière : 41 %
- Taux de valorisation énergétique : 44 %
- Taux de valorisation total : 98 %

Valorisation matière

Les emballages et papiers sont acheminés vers le centre de tri de Valespace à Chambéry (73) afin de séparer les différents matériaux avant envoi chez les recycleurs. Le détail des repreneurs se trouve en Annexe 1.

La quantité annuelle moyenne de déchets réceptionnés par le centre de tri est de 15 700 tonnes.

Le verre passe par un quai de transfert à Belley (01) avant envoi à l'usine de recyclage.

Tonnages valorisés

Emballages

Acier	Aluminium	Cartonnettes	Briques	PET clair	PET foncé	PEHD
19,5 t	2,18 t	62,75 t	7,77 t	17,45 t	10,14 t	11,16 t

Papiers

Bouquin II (papier qualité supérieure)	Gros de magasin (papier qualité inférieure)
226,36	70,55

Verre

Verre
597,56

Il s'agit là des tonnages expédiés au cours de l'année sans que l'état des stocks à fin 2015 et fin 2016 n'ait été pris en compte.

☞ Valorisation énergétique

L'UVETD de Chambéry (73), gérée par le syndicat Savoie Déchets, a traité 4 081 tonnes d'ordures ménagères pour la CCCC en 2016 et dispose d'une capacité de 115 000 tonnes de déchets incinérables par an. Sur cette base, la production potentielle d'énergie est :

- 34 300 MWh par an d'énergie électrique, soit l'équivalent des besoins annuels de 5 000 foyers
- 90 000 MWh par an d'énergie thermique, soit l'équivalent des besoins annuels de 9 000 foyers

Les encombrants en déchèterie passent par une plateforme de tri à Saint-Quentin-sur-Isère (38) puis par une usine de broyage et d'affinage à Chamoux-sur-Gelon (73). Ils sont ensuite utilisés en combustible pour cimenteries.

Les DASRI partent en usine d'incinération et les huiles de cuisine sont utilisées comme biocombustible ou biocarburant.

☞ Valorisation organique

Le traitement des déchets verts issus de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers fait l'objet d'un traitement par compostage sur la plateforme de La Buisse (38).

C - Les indicateurs financiers

☞ Financement du service

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Le service déchets est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui a été instaurée sur l'ensemble du territoire le 1^{er} janvier 2016.

Le financement est complété par le budget général.

La redevance spéciale

Conformément à la législation en vigueur, la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères est instaurée sur le territoire de la CCCC soumis à la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Au-delà de 1 320 L par semaine, ou dès le 1^{er} litre pour les établissements non assujettis à la TEOM, leurs producteurs (communes, campings, collèges, monastères, centres de vacances, maisons de retraites, établissements privés, etc.), doivent signer une convention avec la CCCC afin de s'acquitter de cette redevance ou bien faire appel à un prestataire privé.

En 2016, outre les communes membres de la CCCC, 14 établissements étaient assujettis à la redevance spéciale.

Les apports en déchèterie

L'accès aux déchèteries du territoire est payant pour les professionnels. Le gardien estime les volumes par type de déchets, qui sont ensuite validés par le professionnel. Ces informations donnent lieu à une facturation mensuelle.

Les tarifs appliqués en 2016 sont :

- cartons, ferraille, papiers : gratuit
- végétaux, bois brut : 8 €/m³
- amiante, plâtre : 50 €/m³
- autres déchets : 15 €/m³

Pour 2016, les recettes issues des apports en déchèteries des professionnels s'élèvent à 26 050 €.

Les éco-organismes

La CCCC est en convention avec plusieurs éco-organismes dont les soutiens pour l'année 2016 sont :

	EcoDDS	Eco-Emballages	Ecofolio	EcoMobilier	EcoTLC	Ecosystèmes
Soutien	1 859 €	116 602 €	16 687 €	2 063 €	1 682 €	15 907 €
Total	154 800 €					

Le détail des soutiens figure en Annexe 2.

Autres recettes

Les autres recettes proviennent de la vente de matériaux, d'énergie, de composteurs et lombricomposteurs.

Recette € HT	Flux de déchets					Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	
Vente matériaux		13 929 €	32 480 €	17 400 €	37 414 €	101 223 €
Autres produits	9 876 €				7 035 €	16 911 €
TOTAL						118 134 €

Recette en € HT / hab	Flux de déchets					Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	
Vente matériaux		0,8 €	1,9 €	1,0 €	2,2 €	6,0 €
Autres produits	0,6 €				0,4 €	1,0 €
TOTAL						7,0 €

Recette en € HT / tonne	Flux de déchets					Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	
Vente matériaux		23,3 €	103,9 €	98,8 €	9,1 €	19,4 €
Autres produits	2,4 €				1,7 €	2,1 €
TOTAL						12,7 €

Synthèse des montants perçus

	TEOM	Redevance spéciale	Facturation des professionnels en déchèterie	Soutiens des éco-organismes	Autres recettes	Total
Montants perçus en € HT	1 456 778 €	132 701 €	26 050 €	154 800 €	118 134 €	1 888 463 €

Coût du service

Investissements

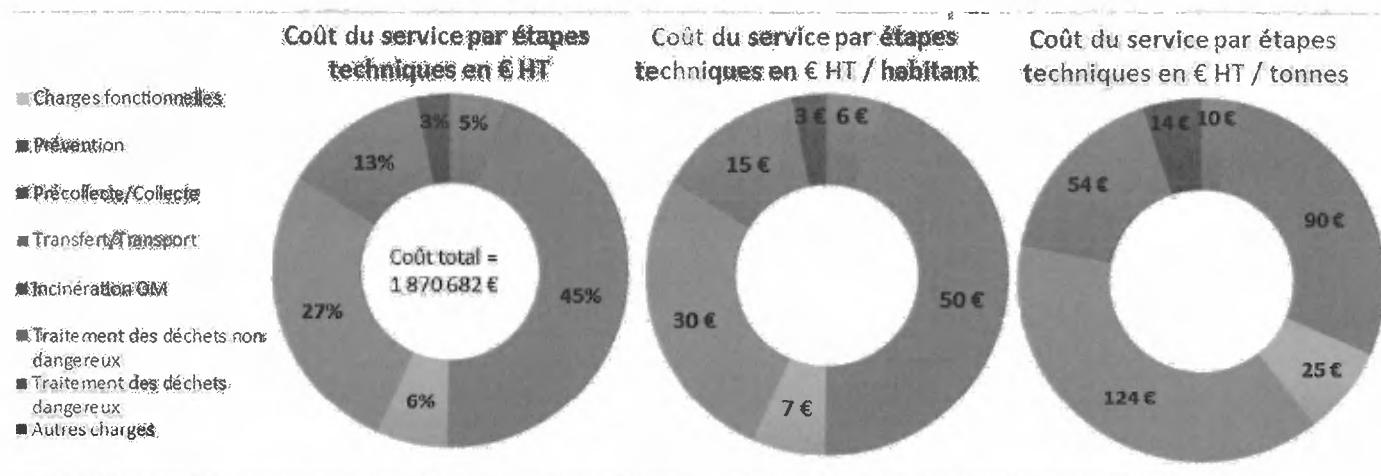
La CCCC prend en charge les investissements suivants :

- acquisition de bacs et colonnes de tri
- acquisition de composteurs et lombricomposteurs
- construction et entretien des déchèteries
- travaux divers d'aménagements liés à la collecte

En 2016, ceux-ci se sont élevés à 19 800 € HT.

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement se répartissent de la façon suivante :



Les charges fonctionnelles regroupent les charges de communication et les charges de structure.
Les tonnages ne tiennent pas compte des gravats en déchèterie.

Le détail des coûts par flux de déchets se trouve en Annexe 3.

Montant annuel des principales prestations :

- collecte des ordures ménagères = 519 996 € HT
- collecte sélective (emballages, papiers, verre) = 95 901 € HT
- exploitation du bas de quai de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers = 326 651 € HT
- exploitation du bas de quai de la déchèterie de St-Pierre-d'Entremont 38 = 30 855 € HT

Montant annuel Savoie Déchets :

- incinération des ordures ménagères CCCC = 450 837 € HT
- tri des emballages et papiers = 53 491 € HT

Coûts aidés

Le coût aidé est l'ensemble des charges, notamment de structure, de collecte et de transport, moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des organismes agréés (Eco-Emballages, Ecofolio, etc.) et les éventuelles aides ou subventions.

Les ordures ménagères concentrent près de 70 % du coût aidé HT du service de gestion des déchets.

Le coût sur la collecte des emballages et papiers est quant à lui beaucoup plus faible, notamment grâce à la revente de matériaux et aux soutiens des éco-organismes.

Le détail des coûts aidés par flux de déchets ainsi que l'évolution entre 2015 et 2016 se trouve dans les tableaux ci-dessous :

Coût aidé en € HT

Coût aidé en € HT	Flux de déchets								Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM	Textiles	Encombrants	
2016	1 073 602 €	22 937 €	-7 746 €	15 333 €	406 776 €	88 527 €	-1 682 €		1 597 747 €
2015	908 311 €	27 564 €	-2 177 €	28 246 €	399 397 €	88 761 €	-1 667 €		1 448 436 €
2014	983 018 €	26 640 €	2 877 €	9 002 €	433 220 €	94 251 €		854 €	1 549 866 €
Evolution 2015-2016	18,2%	-16,8%	-255,8%	-45,7%	1,8%	-0,3%	-0,9%		10,3%

Coût aidé en € HT / habitant

Coût aidé en € HT / hab	Flux de déchets								Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM	Textiles	Encombrants	
2016	63,7 €	1,4 €	-0,5 €	0,9 €	24,1 €	5,3 €	-0,1 €		94,8 €
2015	54,0 €	1,6 €	-0,1 €	1,7 €	23,8 €	5,3 €	-0,1 €		86,1 €
2014	71 €	2 €	0 €	1 €	26 €	6 €		7 €	93 €
Evolution 2015-2016	9,7 €	-0,3 €	-0,4 €	-0,3 €	0,4 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	8,7 €

Coût aidé en € HT / tonne

Coût aidé en € HT / tonne	Flux de déchets								Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM	Textiles	Encombrants	
2016	263,2 €	38,4 €	-24,8 €	87,5 €	98,5 €		-32,1 €		170,8 €
2015	218,7 €	47,5 €	-7,4 €	166,4 €	100,3 €		-50,5 €		157,3 €
2014	271,5 €	46,0 €	8,8 €	50,9 €	107,5 €			159,4 €	164,7 €
Evolution 2015-2016	44,5 €	-9,1 €	-17,4 €	-78,9 €	-1,8 €	0,0 €	18,4 €	0,0 €	13,6 €

Annexe 1 : Repreneurs matériaux issus de la collecte sélective

Matière		Repreneur	Site de traitement
Bouquin II		Norske Skog Golbey	Golbey - 88 (France)
Plastiques	PET clair	EPR	Dentis (Sant'Albano - Italie)
	PET foncé		Dentis (Sant'Albano - Italie)
	PEHD		Vielva (Espagne)
EMR		EPR	(Espagne)
Gros de Magasin		EPR	(Espagne)
Acier	Collecte sélective	VAL'AURA	Fos-sur-Mer - 13 (France)
	Mâchefers	Savoie Déchets (SITA)	
Aluminium	Collecte sélective	CORNEC	Cornec, Lagny-sur-Marne - 77 et Longueil-Sainte-Marie - 60 (France)
	Mâchefers	Savoie Déchets (CORNEC)	
ELA		REVIPAC	Emin Leydier, Laveyron - 26 (France)
Verre		OI-Manufacturing	(IPAQ, Lavilledieu - 07 (France))

PREFECTURE DE L'ISERE
- 6 JUIL. 2017
SECTION COURBIER 2

Annexe 2 : Soutiens annuels des différents organismes

☛ Les conventions avec les éco-organismes

	Dernière date d'obtention
Convention Eco-Emballages (emballages, verre)	01/01/2014
Convention EcoFolio (papiers)	01/01/2014
Convention Ecosystèmes (DEEE)	01/01/2015
Convention Récyclum (lampes, tubes)	01/01/2015
Convention Eco TLC (textiles, linges, chaussures)	01/01/2014
Convention EcoDDS (DDS)	25/04/2014
Convention DASTRI (DASRI)	01/01/2014
Convention Corepile (piles et accumulateurs)	23/03/2014

☛ Les soutiens

	EcoDDS	Eco-Emballages	Ecofolio	EcoMobilier	EcoTLC	Ecosystèmes
Soutien à la valorisation	1 353 €	113 573 €	4 491 €	2 063 €	1 682 €	14 907 €
Soutien au développement durable		3 029 €				
Soutien à la communication	506 €					1 000 €
Soutien au recyclage			12 196 €			
Total	1 859 €	116 602 €	16 687 €	2 063 €	1 682 €	15 907 €
			154 800 €			

PREFECTURE DE L'ISERE
- 6 JUL. 2017
SECTION COURRIER

Annexe 3 : Coûts complets par flux de déchets

Coût complet € HT Année 2016	Flux de déchets							Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM ⁽¹⁾	Textiles	
Charges fonctionnelles	36 409 €	5 227 €	5 249 €	10 541 €	34 979 €	---	---	92 405 €
Prévention	5 371 €	---	---	---	2 356 €	---	---	7 727 €
Précollecte/Collecte	663 877 €	29 984 €	18 853 €	57 299 €	70 476 €	---	---	840 489 €
Transfert/Transport	---	5 664 €	---	---	113 726 €	---	---	119 390 €
Incineration OM	417 307 €	---	---	---	---	88 527 €	---	505 834 €
Traitement des déchets non dangereux	---	---	12 813 €	40 684 €	192 971 €	---	---	246 468 €
Traitement des déchets dangereux	---	---	---	---	56 546 €	---	---	56 546 €
Autres charges	---	1 823 €	---	---	---	---	---	1 823 €
TOTAL								1 870 682 €

(1) Le passif OM correspond au surcoût engendré lors de la modernisation de l'incinérateur

Coût complet € HT / hab Année 2016	Flux de déchets							Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM	Textiles	
Charges fonctionnelles	2,2 €	0,3 €	0,3 €	0,6 €	2,1 €	---	---	5,5 €
Prévention	0,3 €	---	---	---	0,1 €	---	---	0,4 €
Précollecte/Collecte	39,4 €	1,8 €	1,1 €	3,4 €	4,2 €	---	---	49,9 €
Transfert/Transport	---	0,3 €	---	---	6,8 €	---	---	7,1 €
Incineration OM	24,8 €	---	---	---	---	5,3 €	---	30,1 €
Traitement des déchets non dangereux	---	---	0,8 €	2,4 €	11,5 €	---	---	14,7 €
Traitement des déchets dangereux	---	---	---	---	3,4 €	---	---	3,4 €
Autres charges	---	0,1 €	---	---	---	---	---	0,1 €
TOTAL								111 €

Coût complet € HT / tonne Année 2016	Flux de déchets							Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM	Textiles	
Charges fonctionnelles	8,9 €	8,8 €	16,8 €	59,9 €	8,5 €	---	---	9,9 €
Prévention	1,3 €	---	---	---	0,6 €	---	---	0,9 €
Précollecte/Collecte	162,7 €	50,2 €	60,3 €	325,3 €	17,0 €	---	---	90,4 €
Transfert/Transport	---	9,5 €	---	---	27,5 €	---	---	25,2 €
Incineration OM	102,3 €	---	---	---	---	9,5 €	---	124,0 €
Traitement des déchets non dangereux	---	---	41,0 €	231,0 €	46,9 €	---	---	53,6 €
Traitement des déchets dangereux	---	---	---	---	13,7 €	---	---	13,7 €
Autres charges	---	3,1 €	---	---	---	---	---	3,1 €

PREFECTURE DE L'ISERE
 - 6 JUIL. 2017
 SECTION COURRIER 2